Culture

Monnaie a connu un été et une rentrée culturellement animée, et vous avez été nombreux et nombreuses à participer !

Les deux cinés plein air de juillet et août ont rencontrés un beau succès entre pop-corns et atelier sur la reconnaissance des oiseaux animé par la LPO lors de la séance du film «L'appel de la forêt». La clôture estivale n'a pas été en reste, JukeBoxDeluxe et les planchettes apéros ont été fort appréciés.

Mi-septembre, dans le cadre du off de Jazz en Touraine, plus de 200 personnes ont croisé avec grand plaisir le chemin de Heida Björg and the Kaos, pour l'une des premières représentations de leur nouvel univers musical teinté d'évasion. Les ambiances variées ont tracé un grand voyage musical passant par l'Islande natale d'Heida. Batterie, guitare, clavier, violon, et l'enchaînement clarinette et chant, parfois dans un même mouvement, d'Heida ont offert un spectacle à l'énergie volcanique ! Le public ne s'y est pas trompé et a réservé une ovation debout au groupe, avant de se retrouver autour d'un apéritif et d'échanger avec les musiciens et la chanteuse clarinettiste.

Et la veille, à la tombée de la nuit, dans le cadre des journées du patrimoine, ce sont environ 250 spectateurs et spectatrices qui ont assisté à un apéritif offert par la municipalité avant d'être envoûtés par le spectacle son et lumière « MAJESTUOSO » de Bernard Delmas, musicien multi-instrumentiste talentueux. Il nous a charmé par son spectacle de projection d'images géantes et des éclairages multicolores sur les murs de l'Hôtel de Ville.

Avec la voix de Nadine Delmas, il a été raconté l'histoire de la commune du Moyen-Âge à aujourd'hui, couplée à divers instruments et musiques suivant les époques visitées.

Pour cette fin d'année, nous vous attendons tout autant en nombre le 18 novembre pour la représentation théâtrale « Les coureurs », lors des festivités de Noël et pour l'exposition autour des combats de Monnaie de 1870.

CINÉMA

Monnaie, c'est également une programmation cinématographique sur l'année, parmi les dernières sorties en partenariat avec CinéOff.

Grâce aux bénévoles et au soutien financier et en équipement de la Ville, vous bénéficiez au plus près de chez vous d'une séance le vendredi soir à 20h30 tous les 15 jours ainsi que d'une programmation pour les plus jeunes un dimanche par mois de septembre à mai (« 1,2,3 ciné »), salle Raymond Devos.

Programmation à retrouver sur le site internet de la ville, dans l'agenda de l'application ou sur le site de CinéOff.

Commission culture

Accueil des nouveaux arrivants

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, le 3 septembre dernier, la journée Modénienne dédiée aux nouveaux arrivants et aux associations de Monnaie.

L'accueil des nouveaux habitants a débuté par un petit déjeuner, avec les élus de la commune, devant la mairie. L'occasion de faire connaissance pour l'ensemble des participants.

La matinée s'est poursuivie avec une balade pédestre pour découvrir une partie de l'histoire de la commune à travers son patrimoine.

Un apéritif en compagnie des associations et des artisans-commerçants de Monnaie est venu ponctuer cette demi-journée. A cette occasion, l'ensemble musical de la ville a montré l'étendue de ses talents.

Enfin, pour reprendre quelques forces avant le forum des associations, le traiteur Modénien, Philippe Ménager, a régalé les papilles des convives, unanimes sur la qualité de cette journée offerte par la commune.

Christophe Gaudicheau 3e adjoint
Communication et Système informatique

Un Autre Regard pour Monnaie

Expression de la liste minoritaire

Bonjour à chacun, bonjour à tous,

Le fait que notre équipe n'ayant pas été informée, « oubli », comme les autres élus, de la date butoir pour rendre notre article pour la diffusion du modéna, nous amène à nous interroger sur la communication.

Qu'est-ce que la communication ? Qu'en attendons nous, vous les Modéniens ? Nous les Élus ?

Le fait de transmettre des informations claires d'une manière orale ou écrite, peut donner à chacun le sentiment de transparence, parfois même de reconnaissance, d'existence…

Comprendre pourquoi tels travaux sont effectués et pourquoi pas tels autres, permet d'admettre plus facile que des dossiers soient en attentes (pas oubliés !).

Expliquer les priorités, les décisions qui sont prises.

Connaître ce qui peut être amélioré ou modifié, avoir la possibilité d'échanger sur des sujets plus ou moins importants pour chacun, semblerait primordial.

N'oublions surtout pas qu'expliquer est une façon de considérer les personnes autour de soi, de les respecter.

N'oublions surtout pas que tout ce qui est décidé ou fait, concerne chacun d'entre nous, Habitantes et Habitants de Monnaie !!!

Nous vous souhaitons une belle saison automnale.

A bientôt !

Vos élus de le minorité « Un Autre Regard Pour Monnaie » : Christine KOCH, Laurence MARI, Marie Christine POURADIER, Fabrice ALLAMÉLOU et Jorge MOREIRA

le MODÉNA

Rendez-vous périodique d'informations de la ville de Monnaie

N°47
Octobre
2023

Madame, Monsieur,
Chères Modéniennes, chers Modéniens

Nous craignions un été accablant du fait du changement climatique que nous subissons, et finalement, mis à part quelques périodes caniculaires heureusement limitées, nous n'avons pas beaucoup souffert de la chaleur. Nous avons plutôt subi un mois d'août chagrin…

Toutefois, l'été modénien a été rythmé par des évènements qui nous ont manifestement ravis, que ce soit la fête de la Musique, le traditionnel banquet républicain du 13 juillet et son feu d'artifice, les films du Ciné Plein Air qui ont attiré un public nombreux les 22 juillet et 12 août, la clôture de la Saison Estivale le 26, ou encore le concert de jazz puis le son et lumière devant la mairie le 3e weekend de septembre. Tout compte fait, un bel été animé !

La rentrée scolaire est aujourd'hui derrière nous. Elle s'est bien passée et les parents qui accompagnent leurs enfants en voiture ont dû s'habituer à la barrière qui limite le flux sur le parking donnant sur la rue Nationale et utiliser celui de la rue de Fontenay.

Avec la rentrée, on retrouve des sujets plus difficiles : celui, par exemple, du réaménagement de la mairie qui a pris du retard du fait de l'abandon du chantier par une des entreprises. Néanmoins, les travaux doivent prendre bientôt fin. Celui aussi du retard pris par l'étude de la réfection du bas de la rue du Charme que nous nous étions pourtant engagés à réaliser pour la fin de l'année. Ce contretemps ne remet pas en cause notre volonté d'aboutir à court terme.

En revanche, pas de retard pour le terrain synthétique du stade Émile Léger : il sera livré dans le mois comme promis. Un investissement certes important (près d'un million d'euros hors taxes) mais rendu incontournable par la croissance des effectifs du club et sa progression dans le classement régional. De plus, son entretien ne nécessitant aucun arrosage et aucune tonte, il sera économe en eau, en carburant et en dépenses de main d'œuvre.

D'autres investissements seront réalisés d'ici la fin de l'année, notamment en matière de pacification de nos rues : par exemple, un chemin pédestre et cyclable reliera le long du nouveau bassin de rétention La Feuillée à la rue Rabelais. Un nouveau bungalow sera édifié au plan d'eau pour abriter le club des modélistes. Des travaux de réfection de canalisations d'eaux usées seront engagés rue Aristide Briand entre la Croix Poëlon et le « carrefour Morin » ainsi que dans le haut de l'avenue de la Gare…

Notre Ville s'équipe, se modernise, et cela coûte beaucoup d'argent. Si votre Conseil municipal n'a pas décidé d'augmenter le taux de la taxe foncière pour cette année (l'augmentation de 8 % étant due à une hausse de 7,2 % des bases fiscales votée par le Parlement et à celle du coût de collecte et de traitement des ordures ménagères) rien n'est moins sûr qu'il ne décide pas d'en appliquer une pour l'an prochain. En effet, la flambée des dépenses d'énergie, l'augmentation des frais due à l'inflation, mais aussi la disparition de la fraction « cible » de la Dotation de Solidarité Régionale de 85 k€ cette année et autant l'an prochain (soit 170 k€ en deux ans !) sans compter la hausse des taux d'emprunt, vont certainement nous amener à prendre une décision difficile pour poursuivre l'équipement et la mise à disposition des services que notre population est en droit d'exiger.

Une fin d'année chargée donc, à la fois en réalisations, et en décisions. Au cours de sa séance de novembre, le Conseil aura à débattre des orientations budgétaires d'ici la fin du mandat, et de décider du taux de la taxe foncière, seul levier fiscal à sa disposition depuis la disparition de la taxe d'habitation. Quant à celle de décembre, elle sera consacrée au vote des budgets 2024.

Au nom de votre Conseil, je vous souhaite, chères Modéniennes, chers Modéniens, un bel automne.

Jacques LEMAIRE

agenda

OCTOBRE

Vendredi 13	Conférence « Faire de la science au cinéma » (Bibliothèque Municipale)
Samedi 14	P. Vida / S.j. Machine, Big Band Jazz (Salle Raymond Devos)

NOVEMBRE

Samedi 4	Concours de palets pour le téléthon (Salle Raymond Devos, Palet modénien)
Samedi 11	Commémoration armistice 1914-1918
Samedi 18	Barroco Théâtre « Les Coureurs » (Salle Raymond Devos)
Samedi 25	Repas des aînés (Salle Raymond Devos)

DÉCEMBRE

Samedi 2	Marché de Noël (Halle récréative)
Samedi 2	Spectacle « Princesse des glaces » (Halle récréative)

JANVIER

Lundi 15	Vœux du Maire
Samedi 20	Concert Gospel avec Swing Gospel Singer

OBJETS TROUVÉS

Un service des objets trouvés est assuré par notre garde communal du lundi au vendredi, entre 14 et 17 heures.

ANIMAUX PERDUS

Si vous avez perdu un animal ou que vous en trouvez un, n'hésitez pas à faire une annonce directement sur des sites spécialisés comme «Pet Alert» (il existe également différents groupes de ce genre sur Facebook).

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable à la mairie, sur le site internet **www.ville-monnaie.fr**, sur le panneau d'affichage de la mairie ou directement en scannant ce QR Code .

Hôtel de ville
Place Charles-de-Gaulle - 37380 Monnaie

www.ville-monnaie.fr
contact@ville-monnaie.fr

Le Modéna est conçu par la ville de Monnaie / reproduction interdite / conception : Tech'Image
Photographies : Mairie de Monnaie, Freepik / Imprimé sur papier PEFC 100% - La garantie de la gestion des forêts - Tirage à 2200 exemplaires / Impression : IT imprimeur

Affaires scolaires

Rentrée scolaire

Les Écoliers ont repris le chemin de l'école depuis le 4 septembre dernier, que ce soit en maternelle ou en élémentaire, dans une ambiance sereine et paisible. Ils ont été accueillis par Madame MOUSSU la nouvelle Directrice (à qui nous réitérons nos vœux de bienvenue et de pleine réussite dans sa fonction), nommée à ce poste à la suite du départ à la retraite de Madame AUBRY.

Madame Moussu : nouvelle directrice de l'école élémentaire

338 élèves sont inscrits en Élémentaire pour cette nouvelle année 2023/2024 (soit 10 élèves de plus que l'année précédente), répartis dans 13 classes plus 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Un regret cependant : celui de ne pas avoir été entendus sur l'ouverture d'une classe supplémentaire, au regard du nombre d'élèves par classe, malgré la supplique étayée de la Directrice, de l'Association des Parents d'élèves (AAPEEM) et de Monsieur Le Maire, auprès de l'Inspectrice de l'Education Nationale.

L'effectif pour l'École maternelle est de 177 enfants répartis dans 7 classes, encadrés et instruits par 6 nouvelles et (ou) nouveaux enseignant(e)s auxquels nous souhaitons la bienvenue.

Madame Giraudier, Directrice de l'Ecole maternelle, a accueilli, pour la deuxième année consécutive, les élèves porteurs d'un handicap, participant ainsi à leur inclusion, dès leur plus jeune âge et à une normalisation de leur cursus scolaire pour la plus grande satisfaction des parents concernés.

C'est à cette fin que la Municipalité soucieuse d'en pérenniser l'initiative et de leur apporter des prestations complémentaires a mis à disposition de ces enfants, du Personnel communal pour leur permettre de bénéficier du restaurant scolaire et d'y être encadrés et assistés efficacement.

Différents travaux ont été réalisés cet été, au sein des deux établissements.
Les services Techniques de la Ville ont été particulièrement efficaces et nous tenons à les en remercier.
La cour des maternelles étant entre autres pourvue désormais d'un bac à sable.

Véronique Prud'Homme, 6e adjointe
Affaires scolaires

Barrière automatique

Depuis le 11 septembre dernier, la barrière automatique installée à l'entrée au parking en limite de la RD910 est désormais active. Sa mise en place a été décidée de concert avec le corps enseignant, la direction du service Enfance, le Policier Municipal et les représentants des parents d'élèves, afin de sécuriser le parking de l'école lors des heures d'entrée et de sortie des enfants, en donnant la priorité aux familles venant à pied à l'école. Ces horaires font l'objet d'un arrêté municipal.

L'accès en est interdit quand cette barrière est baissée. Seules les personnes accréditées (corps enseignant, personnel communal, bus scolaire, transport des enfants de la classe ULIS, personnes à mobilité réduite) peuvent ouvrir la barrière. En dehors des horaires scolaires le parking reste accessible, la semaine, le week-end et les jours fériés.

La sécurité des enfants et des accompagnants est notre priorité et doit être l'affaire de tous.

Il est rappelé qu'en cas de non-respect des règles ainsi édictées, son auteur contrevenant sera passible d'une amende de 135€ et d'un retrait de 4 points (rentrée par le sens interdit notamment).

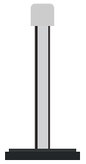

Véronique Prud'Homme, 6e adjointe
Affaires scolaires

Investissement pour la mise en place d'alarmes attentats-intrusion

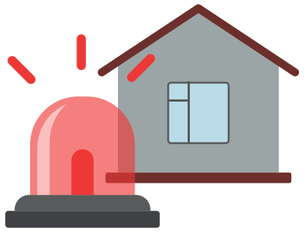

La Municipalité a décidé d'investir cette année dans l'achat de système d'alarmes pour prévenir toute intrusion ou tout acte malveillant attentatoire à la sécurité et l'intégrité physique des élèves, des enseignants et du personnel œuvrant au sein de nos deux écoles et du restaurant scolaire (cette initiative sera poursuivie pour l'ALSH début 2024).

C'est une réponse aux différents attentats qui ont émaillé l'actualité ces dernières années et aux dispositions du plan VIGIPIRATE toujours en vigueur, qui recommande la mise en place de systèmes de protection et d'alarme, dans les lieux recevant du public, dont les bâtiments scolaires font partie.

A cet égard, les différents exercices PPMS réalisés chaque année ont pu établir, au cours de ceux-ci, nos forces et nos faiblesses en ce domaine, de sorte d'y palier, en connaissance de cause par la mise en place de systèmes adaptés et performants assurant ainsi la mise en sécurité de tout le monde.

L'installation est en cours.

Véronique Prud'Homme, 6e adjointe
Affaires scolaires

Accès pour les étudiants aux transports scolaires

Information importante pour les étudiants de notre commune qui n'ont pas de moyen de locomotion pour aller jusqu'à leur lieu d'étude.

Ils sont, ce que la société de transport appelle « les usagers non-ayants droit » et le règlement de transport scolaire régional prévoit la possibilité de transporter ces usagers.

Extrait de l'article 1.6 :

« les usagers non-ayants droit, non scolaires, dont notamment les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la Région Centre-Val de Loire peuvent éventuellement bénéficier d'un service de transport scolaire Rémi sous réserve d'un circuit et d'un point d'arrêt existant, dans la limite des places disponibles et moyennant une participation financière correspondant aux tarifs commerciaux en vigueur sur le Réseau de Mobilité interurbaine Rémi. »

Si vous souhaitez faire une demande ou avoir plus de renseignements vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante :

Véronique Prud'Homme, 6e adjointe
Affaires scolaires

Environnement

Avec la participation, d'une entreprise spécialisée, SOGEPI SERVIBOIS, qui a développé ce concept il y a plus de 40 ans, la ville de Monnaie a mis en place une méthode de régulation douce : le **Pigeonnier Contraceptif**.

Pourquoi installer un pigeonnier ?

Comme pour de nombreuses communes Française, la prolifération du pigeon dit Biset est devenue un véritable enjeu écologique et sanitaire : rambardes, balcons d'appartements, immeubles, toitures, clochers, monuments, jeux d'enfants sont, avec le temps, envahis par les pigeons.

L'emploi de répulsifs, les gazages, les captures, les destructions sauvages, les leurres, les stérilisations et autres procédés n'apportent pas de solutions concrètes ni durables et ne font que déplacer le problème. De plus, ces méthodes ne respectent pas la biodiversité et le bien-être animal.

Un pigeonnier contraceptif, qu'est-ce que c'est ?

Le pigeonnier contraceptif est un habitat adapté aux pigeons biset. Les pigeons y reçoivent une nourriture adaptée, de l'eau fraîche, un suivi démographique, un suivi sanitaire et si nécessaire des soins vétérinaires. Cette **méthode de gestion** est soutenue par plusieurs associations de protection des animaux et de vétérinaires à travers le monde : **gestion douce, écologique, environnementale et naturelle**.

La gestion de notre pigeonnier contraceptif sur la commune de Monnaie est une **gestion de la population** des pigeons sans violences ni stress. Une gestion naturelle de la surpopulation avec bienveillance et efficacité. Le respect du cycle naturel des animaux est une priorité pour notre commune afin de privilégier le bien-être animal et environnemental tout en permettant à nos administrés de conserver une population de pigeons saine et maîtrisée.

Pour toutes questions techniques, vous pouvez contacter la Mairie ou SOGEPI SERVIBOIS :

Actuellement, le pigeonnier contraceptif est installé sur la Place Charles-de-Gaulle, devant la Mairie.

Pauline Dufour
Chargée de communication

Transport

Un deuxième minibus pour nos enfants et nos associations !

Lundi 2 octobre à la halle récréative a été « inauguré » le nouveau minibus tout neuf en présence de la plupart des annonceurs qui ont permis son acquisition. En effet, ce véhicule neuf places vient compléter celui dont la Ville dispose depuis quelques années afin de faciliter le transport des enfants de l'école, de l'ALSH, et des membres des différentes associations modéniennes lors de leurs déplacements officiels.

Comme son prédécesseur, c'est grâce à la publicité apposée sur sa carrosserie que ce minibus a pu être financé. Grand merci à ces entreprises qui participent ainsi à la vie de notre Cité !

Jacques Lemaire
Maire

Vie locale et associative

L'été s'achève alors que résonne encore la belle musique des nombreuses manifestations qui ont jalonné la saison estivale.

Ainsi c'est le 21 juin qu'a été donné le top départ de notre été Modénien avec la fête de la musique organisée en partenariat avec l'association des artisans et commerçants de notre ville. Une manifestation incontournable qui a réuni plusieurs centaines de personnes.

Puis le 13 Juillet a à son tour réuni les habitants pour la soirée républicaine marquée par un feu d'artifice toujours plébiscité, le bal animé par l'ensemble musical « Musique sur Mesure » et le traditionnel repas « moules/frites » préparé et servi par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Le 26 Juillet a été marqué par l'étape de la course en relai « La France en Courant ». Une première à Monnaie qui fut une incontestable réussite : cette journée a permis aux Modéniennes et aux Modéniens de se retrouver au village-étape pour rencontrer des artisans, échanger avec les coureurs, et profiter de cet après-midi animé par les organisateurs. Un moment fort marqué par une rencontre intergénérationnelle émouvante entre les résidents de l'EHPAD et les enfants de l'Accueil de Loisirs.

Enfin la saison s'est achevée avec le forum des associations.

Ce dernier, pour la première fois, était organisé sous et aux abords de la Halle : une nouvelle organisation qui a fait l'unanimité que ce soit parmi les associations participantes ou les visiteurs.

Ainsi s'achève notre été. Mais pas d'inquiétude : la Municipalité, en partenariat avec le monde associatif continue d'œuvrer en toutes saisons pour animer notre ville et offrir aux habitants des manifestations variées et distrayantes.

Vincent Bossé, 1er adjoint
Vie locale et associative